



Projet de rénovation urbain Cévennes (Petit Bard - Pergola)
à Montpellier - HERAULT

Enquête parcellaire complémentaire PHASE 2

Arrêté préfectoral n°2011-01-2063 du 10 septembre 2012

Du 1 octobre au 15 octobre inclus

RAPPORT & CONCLUSIONS

12 novembre 2012

Françoise FABRE commissaire enquêteur

Sommaire

1.	RAPPORT	2
1.1.	GENERALITES	3
1.1.1.	Objet de l'enquête	
1.1.2.	Cadre juridique	
1.1.4.	Contenu du dossier	
1.2.	DEROULEMENT DE L'ENQUETE	5
1.2.1.	Visite sur place	
1.2.2.	Le temps de l'enquête	
1.2.3.	Rencontre avec le représentant du Maître d'ouvrage	
1.2.4.	Informations légales ou autres	
1.3..	OBSERVATIONS	7
2.	CONCLUSIONS	8
2.1.	Résumé explicatif de l'enquête	
2.2.	Avis motivé	
2.3.	Conclusion	9
	Annexes	11
1	Tableau récapitulatif de la SERM	
2	Avis de presse	
3	Plan des copropriétés	

Projet de rénovation urbain Cévennes (Petit Bard - Pergola) à Montpellier - HERAULT

Enquête parcellaire complémentaire PHASE 2

Arrêté préfectoral n°2011-01-2063 du 10 septembre 2012

Du 1 octobre au 15 octobre inclus

1. RAPPORT

1.1. GENERALITES

1.1.1. Objet de l'enquête

Le quartier du Petit Bard a été réalisé dans les années soixante (au moment de l'immigration des rapatriés d'Algérie), sous formes de deux copropriétés : la copropriété du Petit Bard de 812 logements et la copropriété de La Pergola de 35 logements.

Le projet de rénovation urbain du quartier montpelliérain Cévennes (Petit Bard-Pergola) a été retenu par l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Une convention a été signée entre l'ANRU et la ville de Montpellier en novembre 2005. En préalable au processus de rénovation urbain, la copropriété du Petit Bard de 812 logements a fait l'objet d'une division en 9 copropriétés.

Suite aux enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité et parcellaire, d'autres enquêtes parcellaires ont été réalisées.

L'enquête parcellaire complémentaire, objet du présent rapport, concerne des propriétaires et copropriétaires ayant des biens ou des droits immobiliers des :

- copropriétés N° 2, 4, 5, 6, 7 et 8 du Petit Bard.
- copropriété Guillaume Apollinaire
- copropriété N° 1, 2 et 8

1.1.2. Cadre juridique

L'arrêté préfectoral n°2006-01-2633 du 5 octobre 2006 a fixé les modalités d'ouverture des enquêtes publiques conjointes, préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, de l'opération de rénovation urbaine des Cévennes (Petit Bard- Pergola), phase1.

La SERM (Société d'Equipements régional Montpelliéraine) est mandaté par la ville depuis mars 2007 pour conduire cette rénovation.

En 2011 la deuxième phase du projet est lancée.

Par arrêté préfectoral n°2011-01-169 du 20 janvier 2011, l'enquête publique préalable à la demande de déclaration d'utilité publique de la phase 2 a été lancé.

Le 6 avril 2011 a été lancée une enquête publique parcellaire pour la phase 2 du projet suivant l'arrêté préfectoral n°2011-I-763

L'arrêté préfectoral n°2011-I-1538 a déclaré d'utilité publique cette 2ème phase du projet de rénovation urbaine du quartier Petit Bard de Montpellier.

L'arrêté n°2012-01-2063 a autorisé l'enquête publique parcellaire complémentaire actuelle du 1 au 15 octobre 2012.

1.1.3. Contenu du dossier

Le contenu est conforme à l'article R 11-19 du code de l'expropriation publique, à savoir :

- liste des propriétaires (pièce 1 du dossier Etat parcellaire)
- plan parcellaire des terrains et bâtiments (pièce 4 du dossier Plan Parcellaire)
- Arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête
- les certificats d'affichage Mairie de l'arrêté
- les copies des parutions dans les journaux

Pour une meilleure compréhension du dossier ont été joints :

- pièce 3 Plan de situation
- pièce 2 Notice explicative

Le plan de situation permet une bonne localisation.

Le plan parcellaire à petite échelle est difficile en lecture mais indique les limites des zones concernées par l'enquête.

76 propriétaires sont concernés pour des biens et droits immobiliers, 1 SCP et 1 SCI, soit 78 notifications.

La notice explicative relate l'historique du projet de rénovation urbain, sa situation et sa surface, les orientations majeures d'aménagement, la justification du projet, et la synthèse des effets de celui-ci. Vient ensuite la liste des différents arrêtés préfectoraux de M. le Préfet de la région Languedoc Roussillon et délibération du conseil municipal de Montpellier et pour finir, le but de cette enquête complémentaire destinée à compléter l'enquête initiale.

J'ai fait rajouter pour une meilleure lecture:

- *un plan A3 couleur indiquant les numéros et emprise des différentes copropriétés (annexe 3)*
- *un dossier contenant les pièces administratives précédemment énumérés.*

1.2. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

1.2.1. Visite sur place

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier, je me suis rendu sur place avant le démarrage de l'enquête le 28 septembre 2012.

La rénovation et restauration est bien engagée. Nous avons fait le tour des bâtiments et espaces concernées par la présente enquête.

1.2.2. Le temps de l'enquête

L'enquête s'est déroulée durant 15 jours consécutifs en mairie de Montpellier, entre le 1 et le 15 octobre 2012. L'arrêté d'ouverture d'enquête publique est resté affiché du 14 septembre au 15 octobre 2012 inclus sur un des panneaux situés à l'entrée du parvis de la mairie.

Le dossier a été paraphé et signé par mes soins au démarrage de l'enquête le 21 novembre 2011 à 8 H 45.

J'ai tenu les permanences dans une salle à proximité du hall d'accueil :

- le 2 octobre de 9 H à 12H
- le 10 octobre de 9 H à 12 H
- le 15 octobre de 14 H à 17 H

J'ai reçu un des propriétaires M. LARGO Stéphane pour sa propriété constitué d'une cave et d'un appartement ainsi que les millièmes correspondants de copropriété.

Je n'ai eu ni d'autres visites, ni observations, ni courriers.

L'enquête a été clôturée le 15 octobre à 17H 30 par M. DELAFOSSE maire adjoint et contresigné par M^e ROUZAUD huissier de justice.

1.2.3. Rencontre avec le représentant du Maître d'ouvrage

J'ai rencontré le responsable foncier adjoint, chargé du dossier d'enquête, M. CAPT le 28 septembre 2012 afin d'effectuer une vérification des notifications de l'ouverture d'enquête à chaque personne physique ou morale concernée.

J'ai examiné les accusés de réception du courrier envoyé à chaque propriétaire, ayant-droits, co indivisaires et gestionnaire des biens. Les notifications sont

conformes aux articles L 13.2 et R 13.15 du code de l'expropriation.

Un « état récapitulatif des notifications d'ouverture de l'enquête parcellaire complémentaire - arrêté préfectoral n°2012-01-2063 du 10/09/2012» est annexé au présent rapport.

1.2.4. Informations légales ou autres

J'ai reçu de la part de la préfecture les copies de parution dans les journaux de l'ouverture de l'enquête publique :

- La gazette de Montpellier du 20 au 26 septembre 2012 et le rappel du 4 au 10 octobre 2012
- Le Midi Libre annonces légales du 22 septembre 2012 et le rappel du 6 octobre 2012

J'ai constaté :

- l'affichage de l'avis d'enquête en mairie lors de l'ouverture et de la clôture de l'enquête soit le 1 et le 15 octobre 2012 inclus,
- les 12 affichages des lots de copropriétés du 28 septembre 2012 au 15 octobre inclus.
- les 10 affichages des copies notifications individuelles adressées le 12 septembre 2012. Cet affichage sur les panneaux du parvis de la mairie est resté du 5 octobre au 15 octobre inclus.

Le rapport d'affichage, établi par la SCP PEYRACHE - NEKADI, huissiers de justice associés pour le compte de la SERM est exhaustif, les affichages légaux sont conformes à la procédure. Ils sont complétés par des affichages sur l'ensemble des rues du quartier.

En outre, l'avis d'enquête est sur le site Internet de la ville même actuellement ; <http://www.montpellier.fr/382-enquetes-publiques.htm>

De nombreux sites relatent et commentent le projet de rénovation urbain du Petit Bard. La SERM a créé un site particulier pour le quartier : <http://www.serm-petitbard.fr/> . Je n'ai rien vu sur cette enquête.

1.3. . Observations du public

M. Stéphane Largo (section KV 315) demande :

une réévaluation de l'estimation du prix proposé par la SERM ainsi qu'un relogement et celui de ses enfants

ou

un échange de propriété pour la même surface et le même nombre de pièces avec cave dans un autre immeuble et dans le même quartier. La contenance est de 81,01 m² ainsi que le relogement de ses enfants.

Réponse du délégué du maître d'ouvrage :

Le logement de Mr LARGO a déjà fait l'objet d'un jugement fixant l'indemnité.

Appréciation du commissaire enquêteur :

Si un jugement a déjà été prononcé, sa requête n'a plus lieu d'être.



Projet de rénovation urbain Cévennes (Petit Bard - Pergola) à Montpellier - HERAULT

Enquête parcellaire complémentaire PHASE 2

Arrêté préfectoral n° 2011-01-2063 du 10 septembre 2012

Du 1 octobre au 15 octobre inclus

CONCLUSIONS

12 novembre 2012

Françoise FABRE commissaire enquêteur

2.1. RÉSUMÉ EXPLICATIF DE L'ENQUÊTE

L'enquête parcellaire complémentaire sur cette phase 2 concerne les copropriétés : 2,5 à 7, Guillaume Apollinaire, les bâtiments connexes et espaces extérieurs des copropriétés : Guillaume Apollinaire, N° 1 à 5, 8

La difficulté vient de la recherche de certains propriétaires de cette copropriété de 812 logements, datant de l'arrivée de rapatriés en France en 1962.

Le processus de rénovation urbaine du quartier engagée depuis 2006 a permis au Maître d'ouvrage de lancer des négociations avec les propriétaires connus. La procédure d'expropriation permet de régler à l'amiable ou non, les cas des propriétaires dans des situations juridiques compliquées ou des « propriétaires introuvables ».

2.2. AVIS MOTIVÉ

2.2.1. Intérêt général

Les difficultés économiques et sociales d'une grande partie de la population et la défaillance depuis des décennies des syndicats de copropriété sont les causes essentielles d'une dégradation générale du quartier du Petit Bard.

Le projet de rénovation au regard de ma visite sur place et des différentes recherches documentaires que j'ai pu faire sur ce quartier et sa population, renforce ma conviction sur l'intérêt de la procédure en général et sur l'intérêt de confier à la collectivité la rénovation ou restauration des immeubles et espaces extérieurs de ce quartier.

2.2.2. Impact pour les propriétaires

La réhabilitation de ce quartier et notamment des immeubles conservés, ne peut être que profitable aux propriétaires, ce quartier ayant connu une dépréciation du marché immobilier montpelliérain.

Le réaménagement des espaces extérieurs des copropriétés N° 5 à 7 est prévu en vue de reconfigurer le stationnement et répondre aux besoins actuels des copropriétés. Il permettra de « résidentialiser » ces copropriétés et de renforcer la sécurité.

Les autres espaces extérieurs sont constitués par des voies et espaces destinés à

être intégré au domaine public. L'entretien n'incombera donc pas aux copropriétés comme c'est le cas actuellement.

Dans ces deux cas de figure, les propriétaires ou locataires ne peuvent qu'en tirer bénéfice.

2.3. CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, j'émetts un avis favorable à l'enquête parcellaire complémentaire phase 2 du projet de rénovation urbain Cévennes (Petit Bard - Pergola) à Montpellier - HERAULT.

Françoise Fabre commissaire enquêteur
Le 12 novembre 2012



Projet de rénovation urbain Cévennes (Petit Bard - Pergola) à Montpellier - HERAULT

Enquête parcellaire complémentaire PHASE 2

Arrêté préfectoral n° 2011-01-2063 du 10 septembre 2012

Du 1 octobre au 15 octobre inclus

Annexes

ANNEXE 1 TABLEAU RECAPITULATIF SERM

annexe 1

PRU
QUARTIER CEVENNES MOSSON

ETAT DE SUIVI DES NOTIFICATIONS D'OUVERTURE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE PHASE 2

Copropriété n°	NOMBRE	Unité Foncière	Nom	Prénoms	Date AR notification EP	NOMBRE	Date signification Huissier	Affichage Mairie	NOMBRE	Observations	NOMBRE	
2	1	0030 - SCI LES CHENES	LES CHENES		18/09/2012	1		en cours	1	non réclamé	1	
	2	0036 - BEN MEZIANE	AMI	Khadja	18/09/2012	2						
	3	0066 - IND FOUILLERON/ RACHEBAULT	BADINA	Marguerite	17/09/2012	3						
			FOUILLERON	Danièle	15/09/2012	4						
	4	0071 - GUY	GUY	Georges	Georges	14/09/2012	5					
				Jacques	Jacques	17/09/2012	6		en cours	2		
				Jean-dominique	Jean-dominique	14/09/2012	7					
				Jean-pierre	Jean-pierre	14/09/2012	8					
				Maurice Henri	Maurice Henri	17/09/2012	9					
				Michel	Michel	15/09/2012	10					
				Pauline	Pauline	14/09/2012	11					
				Philippe	Philippe	19/09/2012	12					
				Jeanine	Jeanine	14/09/2012	13					
Alain Arthur Victor				Alain Arthur Victor	14/09/2012	14						
5	0107 - QUINTIN	QUINTIN	Amie Martine	Amie Martine	14/09/2012	15						
			Claude Marie	Claude Marie	14/09/2012	16						
			Georgette	Georgette	14/09/2012	17						
			Armande	Armande	17/09/2012	18						
			Denise Adele Marie	Denise Adele Marie	14/09/2012	19						
			Marius Joseph	Marius Joseph	14/09/2012	20						
			Angé Joseph Marie Fernand Robert	Angé Joseph Marie Fernand Robert	19/09/2012	21						
			Christian Michel Francis	Christian Michel Francis	14/09/2012	22						
			Jacques Noël Dimitri	Jacques Noël Dimitri	14/09/2012	23						
			Marie Thérèse Fernande	Marie Thérèse Fernande	14/09/2012	24						
6	0109 - REAL	REAL	Philippe Charles	Philippe Charles	14/09/2012	25						
			Antonio	Antonio	14/09/2012	26						
			Wahid	Wahid	20/09/2012	27						
			Huseyin	Huseyin	14/09/2012	28			en cours	3		
			Ayten	Ayten	21/09/2012	29						
			Mehemmet	Mehemmet	14/09/2012	30			en cours	4	non réclamé	
			Jean Jacques henri	Jean Jacques henri	14/09/2012	31			en cours	5		
			Alonso Jesusa	Alonso Jesusa	14/09/2012	32			en cours	6		
			Adeline Faisa	Adeline Faisa	14/09/2012	33			en cours	7		
			Billie Noan	Billie Noan	14/09/2012	34			en cours	8	non réclamé	
7	0117 - SCI MARINE	MARINE	Brahim Farid	Brahim Farid	14/09/2012	32						
			Rabah	Rabah	14/09/2012	33						
			Stephane	Stephane	27/09/2012	34						
			Alonso Jesusa	Alonso Jesusa	14/09/2012	30			en cours	9	non réclamé	
			Adeline Faisa	Adeline Faisa	14/09/2012	31			en cours	10	non réclamé	
			Billie Noan	Billie Noan	14/09/2012	32			en cours	11	non réclamé	
			Brahim Farid	Brahim Farid	14/09/2012	33			en cours	12	non réclamé	
			Rabah	Rabah	14/09/2012	34			en cours	13	non réclamé	
			Stephane	Stephane	27/09/2012	34						
			8	0130 - EPX AYLAR	AYLAR	REAL	REAL	14/09/2012	25			
MARINE	MARINE	14/09/2012				26						
SAIDANI	SAIDANI	14/09/2012				27						
AYLAR	AYLAR	14/09/2012				28						
TURGUT	TURGUT	14/09/2012				29						
KABAN	KABAN	14/09/2012				30						
LAGET	LAGET	14/09/2012				31						
LOS	LOS	14/09/2012				32						
RAMOS	RAMOS	14/09/2012				33						
LARDJANI	LARDJANI	14/09/2012				34						
9	0136 - LAGET	LAGET	LARGO	LARGO	14/09/2012	32						
			REAL	REAL	14/09/2012	25						
			MARINE	MARINE	14/09/2012	26						
			SAIDANI	SAIDANI	14/09/2012	27						
			AYLAR	AYLAR	14/09/2012	28						
			TURGUT	TURGUT	14/09/2012	29						
			KABAN	KABAN	14/09/2012	30						
			LAGET	LAGET	14/09/2012	31						
			LOS	LOS	14/09/2012	32						
			RAMOS	RAMOS	14/09/2012	33						
10	0137 - EPX LOS	LOS	LARGO	LARGO	14/09/2012	32						
			REAL	REAL	14/09/2012	25						
			MARINE	MARINE	14/09/2012	26						
			SAIDANI	SAIDANI	14/09/2012	27						
			AYLAR	AYLAR	14/09/2012	28						
			TURGUT	TURGUT	14/09/2012	29						
			KABAN	KABAN	14/09/2012	30						
			LAGET	LAGET	14/09/2012	31						
			LOS	LOS	14/09/2012	32						
			RAMOS	RAMOS	14/09/2012	33						
11	0138 - LARDJANI	LARDJANI	LARGO	LARGO	14/09/2012	32						
			REAL	REAL	14/09/2012	25						
			MARINE	MARINE	14/09/2012	26						
			SAIDANI	SAIDANI	14/09/2012	27						
			AYLAR	AYLAR	14/09/2012	28						
			TURGUT	TURGUT	14/09/2012	29						
			KABAN	KABAN	14/09/2012	30						
			LAGET	LAGET	14/09/2012	31						
			LOS	LOS	14/09/2012	32						
			RAMOS	RAMOS	14/09/2012	33						
12	0141 - LARGO	LARGO	LARGO	LARGO	14/09/2012	32						
			REAL	REAL	14/09/2012	25						
			MARINE	MARINE	14/09/2012	26						
			SAIDANI	SAIDANI	14/09/2012	27						
			AYLAR	AYLAR	14/09/2012	28						
			TURGUT	TURGUT	14/09/2012	29						
			KABAN	KABAN	14/09/2012	30						
			LAGET	LAGET	14/09/2012	31						
			LOS	LOS	14/09/2012	32						
			RAMOS	RAMOS	14/09/2012	33						

Françoise FABRE
Commissaire enquêteur

Arrêté préfectoral n°2012-01-2063 du 10 septembre 2012

1

PRU
QUARTIER CEVENNES MOSSON

annexe 1

ETAT DE SUIVI DES NOTIFICATIONS D'OUVERTURE D'ENQUETE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE PHASE 2

Copropriété n°	NOMBRE	Unité Foncière	Nom	Prénoms	Date AR notification EP	NOMBRE	Date signification Huissier	Affichage Mairie	NOMBRE	Observations	NOMBRE	
4	14	0135 - IND. MAGHLOUFI	HARNAFI MAGHLOUFI	Cherifa Nabil	17/09/2012	35		en cours		10 non réclamé	5	
	15	0137 - TAFANI	TAFANI	Wassila				en cours		11 non réclamé	6	
5	16	0106 - EPX ABASS	ABDULRAHMAN SOULEY	Antoine Almatou Abbas	20/09/2012 25/09/2012	36 37		en cours				
	17	0111 - EPX BOUSQUET	IMEDINA	Rose Marie Constance Eugénie	18/09/2012	38						
	18	0116 - BEN BRAHIM	BEN BRAHIM BEN ABDELLEH	Rkia	15/09/2012	39						
	19	0124 - SCI LES LOGES	LES LOGES		28/09/2012	40						
	20	0125 - EPX EDWARDS	EDWARDS	Terence				en cours			7	
	21	0126 - DE BARTHEZ DE MARMORIERES	DE BARTHEZ DE MARMORIERES	Carolyn Janet				en cours			8	
	22	0132 - EPX KACHCHA	AIT HRA	Gaelan Guyfain	14/09/2012	41		en cours			14	
	6	23	0099 - DAVOS	KACHCHA	Najat	17/09/2012	42					
		24	0071 - EPX FANOUJ	BLASCO	André Eugène	18/09/2012	43					
	7	25		DAVOS	Emilie Louise				en cours			9
26			BENT AHMED HADDOU	Aicha	14/09/2012	44						
8	27		FANAOUJ	Mohamed	14/09/2012	45						
	28		SALETES	Catherine Marie Angele	14/09/2012	46		en cours		17 non réclamé	10	
GA	29		NGUYEN THI NGHINH	Monique	14/09/2012	47		en cours				
	30		SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ASIA					en cours				
	31		BERLAND	Cyri Stéphane René				en cours				
	32		TRAPET	Monique Germaine Simone	14/09/2012	48		en cours				
	33		0148 - IND. ZEMMOU	Soumia	15/09/2012	49		en cours				
	34		0151 - SCI ATLAS IMMO	Jamal				en cours		20 non réclamé	11	
	35		0153 - EPX EL YAKHLIFI	Halida				en cours				
	36		0154 - CHHIM BUN NEANG	Boujmaa	27/09/2012	50		en cours				
	37			M Hamed	14/09/2012	51		en cours				
	38			CHHIM BUN NEANG	Sifa	14/09/2012	52		en cours			
9	39		BENABDERRAHMANE	Hassina				en cours				
	40		STROILI	Claude André				en cours				
	41		KOCAK	Etern				en cours				
10	42		TURKARSLAN	Ayse				en cours				
	43		LA CHRYSOPEE		20/09/2012	52		en cours				

L'agenda permanent

LOISIRS À MONTPELLIER
AQUARIUM MAKE NOSTRUM. Ouvert tous les jours y compris les jours fériés...
PATINOIRE VEGAPOLIS. Ouverte jeudi et lundi, 12h-14h et 17h-20h...
PLANÉTARIUM GALLIÉE. Films à partir de 5 ans...
ZOO DE LUNARET. Ouvert tj 10h-18h30, 50 av. Agropolis...
SERRE AMAZONIENNE. Ouvert tj 10h-18h30, 50 av. Agropolis...
BOWLING DU LANGUEDOC. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 10h-21h...
BOWLING ET KARTING À ODYSSEUM. - Bowling. Dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi 12h-18h...
PARC À THÈME. Acrochats, mini-parc à thème pour enfants de moins de 12 ans...
LOISIRS PAS TRÈS LOIN
SEAQUARIUM AU GRAU-DU-ROI. Tous les jours 9h30-18h30...
PISCINES DE MONTPELLIER
ANTIGONE. Ouverte, lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h-21h30...
ALFRED-NAKACHE AU MILLENAIRE. Ouverte, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, 11h30-14h...
JEAN-TARIS À LA POMPIGNANE. Fermée jusqu'au dimanche 30 septembre...
PITOT. Ouverte lundi, jeudi, 12h-14h...
SUZANNE-BERLIOUX À LA RAUZE. Ouverte, lundi, jeudi, 12h-18h...
JEAN-VIVES À CROIX-D'ARGENT. Ouverte lundi, jeudi, 12h-20h...
MARC-SPILLAERT À LA CHAMBERTE. Ouverte, lundi, 9h-14h et 17h-20h...
CENTRE NAUTIQUE NEPTUNE. Ouvert, lundi, 9h-14h et 17h-20h...
PISCINES DE L'AGGLOMÉRATION
AMPHITHÈTE À SAINT-JEAN-DE-VEDAS. Ouverte lundi, 9h-14h et 17h-20h...
ALEX-JANY À JACOU. Ouverte, lundi, 9h-14h et 17h-20h...
CHRISTINE-CARON À CASTELNAU-LE-LEZ. Ouverte, lundi, mardi, jeudi et vendredi...
POSÉIDON À COURMONTERRAL. Ouverte, lundi et jeudi, 12h-14h...

Préfet de l'Hérault
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PARCELLAIRE COMPLÉMENTAIRE
Par la Société d'Équipement de la Région Montpellieraine
Réalisation du projet de rénovation urbaine du quartier "Cévennes" (Petit Bard - Pergola) - Phase 2 sur la ville de MONTPELLIER
- Durée de l'enquête : 15 jours consécutifs - Du lundi 1er au lundi 15 octobre 2012 inclus.
- Lieu de l'enquête : Mairie de Montpellier, lieu d'implantation de l'ouvrage et siège de l'enquête - 1061 de Ville - 1, place Georges Frêche - 34287 MONTPELLIER cedex 2.
- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 08h30 à 17h30.
- Le jeudi : de 10h00 à 19h00.
- Commission Enquêteur : Madame Françoise FABRE, Architecte DPLG, Urbaniste SFU est désignée en qualité de commissaire enquêteur.
- Supplément : Madame Françoise RIEU, Architecte DPLG, est désignée en qualité de suppléante.
Le commissaire enquêteur recevra en personne, les observations du public aux dates et heures suivantes à la Mairie de Montpellier, située - Hôtel de Ville 1, place Georges Frêche - 34287 MONTPELLIER.
- Le mardi 2 octobre 2012 de 08h00 à 12h00.
- Le mercredi 10 octobre 2012 de 09h00 à 12h00.
- Le lundi 15 octobre 2012 de 14h00 à 17h00
Il recevra les déclarations faites par le public soit oralement, soit par écrit à l'adresse Mme le Commissaire Enquêteur - Mairie de Montpellier - Enquête parcellaire complémentaire - 1, place Georges Frêche - 34287 MONTPELLIER et les consignes ou les annexes au dossier d'enquête. Le Commissaire Enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la demande.
En outre, le rapport et les conclusions que Mme le Commissaire Enquêteur est tenue de rendre dans les délais prévus par les textes pourront être consultés par le public en Mairie de Montpellier, ainsi qu'à la Préfecture de l'Hérault, Direction des Relations avec les Collectivités Locales, Bureau de l'Environnement (DRCL) 45, place des Martyrs de la Résistance - 34062 MONTPELLIER cedex 2, pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Le présent avis est mis en ligne sur le site de la Préfecture: http://www.herault.gouv.fr

AVIS D'ATTRIBUTION
DIALOGUE COMPÉTITIF EN VUE DE L'ACQUISITION D'UNE APPLICATION D'INFORMATISATION DE LA LAITIÈRE D'UN VIVAGE POUR LES BÉBÉONS DE L'ACM-OPH DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER
NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
ACM-OPH DE LA CA DE MONTPELLIER
Mme Claudine FRÉCHE - Directrice Générale
407, avenue du Prof. E. Antonelli - CS 15590
34074 MONTPELLIER cedex 3
Tél. : 04 99 52 75 00.
Web : http://www.oph.montpellier-agglo.fr
Le pouvoir adjudicataire n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
OBJET : Dialogue compétitif en vue de l'acquisition d'une application d'informatisation de la maîtrise d'ouvrage pour les besoins de l'ACM-OPH de la communauté d'agglomération de Montpellier.
Référence acheteur : 2012-005
Nature du marché : Services - Catégorie des services n° 7 - Services informatiques et services connexes.
Dialogue compétitif.
Classification CTV :
Principale : 72212900 - Services de développement de logiciels divers et systèmes informatiques.
CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 40 % : Adéquation sur le plan fonctionnel de la solution aux objectifs définis dans le Programme Fonctionnel Détaillé.
- 20 % : Prix.
- 20 % : Adéquation sur le plan technique de la solution aux objectifs définis dans le Programme Fonctionnel Détaillé.
- 10 % : Gestion de projet.
Instance chargée des procédures de recours :
Titulaire Administratif de Montpellier - 6, rue Pitot
34063 MONTPELLIER cedex
Tél. : 04 67 54 61 00 - Fax : 04 67 54 74 10.
greffe-la-montpellier@juds.fr
Précisions concernant le(s) date(s) d'introduction des recours :
- Fédéré pénal/civil : avant la conclusion du marché (article L. 951-1 du Code de Justice Administrative).
- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative).
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.
- Référé contractuel : dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution.
ATTRIBUTION DU MARCHÉ
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 03/09/12
Marché n° : 12-232.
Société Groux - 20, chemin du Randin - 69130 ÉCULLY
Montant : 96 756,90 euros HT.
Envoi à la publication : le 17 septembre 2012.
Retrouvez cet avis intégré sur http://marches-publics.opph-montpellier-agglo.fr

Notaire
OFFICE NOTARIAL DE CASTRIES
ÉTUDE DE MÂTRES MIREILLE GUILHAUME-SCOTT ET PHILIPPE TZELEPOGLOU
NOTAIRES ASSOCIÉS À CASTRIES (HÉRAULT)
35, avenue Royale - CS 20003
34748 VENDARGUES cedex
04 67 67 67 77
INSERTION LÉGALE
Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe TZELEPOGLOU Notaire Associé à CASTRIES (Hérault) le 11 septembre 2012 une rannocation partielle à déclaration d'insaisissabilité, au profit de LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DU LANGUEDOC ROUSSILLON Société anonyme à direction et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 282 000 000 00 €, dont le siège est à MONTPELLIER (34000) - 254, rue Michel Teulé, identifiée au SIFEN sous le numéro 383 431 267 et immatriculée au RCS de la ville de MONTPELLIER a été effectuée par :
Monsieur Jean-Charles Claude LEFEBVRE, Conseil en assurance, époux de Madame Isabelle Inère Juliette MAHIEU demeurant à SAINT DREZÉRY (34160) 155, allée des Mésanges - La Vallon des Lorient.
Et porté sur : A SAINT-FRÉZÉRY (HÉRAULT) 34160 - 155, allée des Mésanges. Une maison à usage d'habitation, cadastrée section AE numéro 1018 pour 10a (lot 54) du VALLON DES LORIENTS).
RÉVOCATION PARTIELLE : Afin de confirmer au préalable une garantie hypothécaire pleine et entière, Monsieur LEFEBVRE, requérant sous nomme, déclare recevoir purement et simplement la déclaration d'insaisissabilité du 9 mai 2007, publiée au 2ème Bureau des Hypothèques de MONTPELLIER le 29 Juin 2007 volume 2007P numéro 8294, mais uniquement au profit de LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DU LANGUEDOC ROUSSILLON, susnommé, ce qui son représentant reconnu et accepte expressément.
Cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au bureau des hypothèques.
Pour insertion, le Notaire

AVIS SANS SUITE
ACHAT D'UN LOGICIEL D'AIDE À LA GESTION DES DEMANDES DU SERVICE INFORMATIQUE ET DES SERVICES GÉNÉRAUX
NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
ACM-OPH DE LA CA DE MONTPELLIER
Mme Claudine FRÉCHE - Directrice Générale
407, avenue du Prof. E. Antonelli - CS 15590
34074 MONTPELLIER cedex 3
Tél. : 04 99 52 75 00.
Web : http://www.opph-montpellier-agglo.fr
OBJET : Achat d'un logiciel d'aide à la gestion des demandes du service informatique et des services généraux.
Référence acheteur : 2012-070.
Nature du marché : Services.
Procédure adaptée.
Classification CTV :
Principale : 72203000 - Services de programmation et de conseil en logiciel.
CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 70 % : Valeur technique de l'offre.
- 30 % : Prix.
ATTRIBUTION DU MARCHÉ :
Cet avis a été déclaré SANS SUITE.
Envoi à la publication : le 14 septembre 2012.
Retrouvez cet avis intégré sur http://marches-publics.opph-montpellier-agglo.fr

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er septembre 2012, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.
Dénomination sociale : CONCEPT AUTO RECHERCHE.
Capital : 1 000 euros entièrement libéré.
Siège social : 1280, avenue des Platanes - Future Building 1 - 34970 LATTES.
Objet social : Porteur d'affaires dans le secteur automobile - Convoyeur de véhicules.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MONTPELLIER.
Admission aux assemblées et droits de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : la position des actions de l'associé unique est libre.
Président : M. Yohann OUSTRIC, domicilié 145, impasse la Romaine - Bât. A 34430 MONTPELLIER.
Pour avis

GECS
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 12, rue Saint Michel
73890 GARANCHIÈRES
ROS VERSAILLES - 491 034 389
Madame Christine SEVERINO, Présidente de la société et Monsieur Gastano SEVERINO, Directeur Général demeurent ensemble à MONTPELLIER (34070) 520, rue de Saint-Hilaire. Suivent un procès-verbal d'assemblée générale tenue le 30 Juin 2011, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 30/06/2011, de GARANCHIÈRES (73890), 12, rue Saint Michel, à MONTPELLIER (34070) 520, rue de Saint-Hilaire.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera déposée au RCS de MONTPELLIER.
Pour avis, le Président

AVIS



AVIS D'ATTRIBUTION

Directive 2004/18/CE
SERVICES D'ENTRETIEN, DE DÉBRUSSAILLAGE, DE NETTOYAGE ET DE PROTECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA S.E.R.M.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR.
1) Nom, adresse et (s'il y a lieu) adresse électronique du titulaire.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ.
II.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur.

II.2) Description.
II.3) Informations sur la soumission: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.4) Description succincte du marché: Le contrat est un marché à lots de contrats multiples.

II.5) Informations sur les sous-traitants: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.6) Informations complémentaires: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.7) Informations sur les procédures de recours: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.8) Informations sur les procédures de recours: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.9) Informations sur les procédures de recours: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.10) Informations sur les procédures de recours: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.11) Informations sur les procédures de recours: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.12) Informations sur les procédures de recours: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.13) Informations sur les procédures de recours: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

II.14) Informations sur les procédures de recours: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

ATTRIBUTION

Leur technique de l'offre: 60%;
prix des prestations: 40%.

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ.
Intitulé: entretien, débroussaillage et protection du patrimoine immobilier de la S.E.R.M.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V1) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION VII : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V2) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION VIII : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V3) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V4) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION X : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V5) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V6) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XII : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V7) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XIII : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V8) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XIV : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V9) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XV : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V10) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XVI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V11) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XVII : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V12) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XVIII : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V13) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XIX : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V14) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

SECTION XX : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.
V15) Informations sur les offres: Nombre d'offres reçues: 5.

ANNUAIRES OBSEQUES

Midi Libre: www.midi-libre-legales.com
SAMEDI 6 OCTOBRE 2012

AVIS DE CONSTITUTION
Dénomination sociale:
Forme sociale:

AVIS DE MODIFICATION
Société civile immobilière
Société civile immobilière

ENCHERES IMMOBILIERES
Société Civile Professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
DE DEUX BATISSSES ANCIENNES
cadastres section AV, n° 54 et 55

ADJUDICATION LE LUNDI 19 NOVEMBRE 2012
NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE PARCELLE DE TERRAIN NU
située dans un quartier résidentiel.

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

ANNUAIRES OBSEQUES

Midi Libre: www.midi-libre-legales.com
SAMEDI 6 OCTOBRE 2012

AVIS DE CONSTITUTION
Dénomination sociale:
Forme sociale:

AVIS DE MODIFICATION
Société civile immobilière
Société civile immobilière

ENCHERES IMMOBILIERES
Société Civile Professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
DE DEUX BATISSSES ANCIENNES
cadastres section AV, n° 54 et 55

ADJUDICATION LE LUNDI 19 NOVEMBRE 2012
NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE PARCELLE DE TERRAIN NU
située dans un quartier résidentiel.

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

AVIS DE CONSTITUTION
Société civile professionnelle
VINSONNEAU-PALIS, NOY GAUER & ASSOCIES

LE CRÉS

AVIS D'ATTRIBUTION
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur: commune du Crés.

Objet de la consultation: CAND 12041: conclusion d'un bail emphytéotique administratif pour la réalisation d'une salle de spectacles.

Critères d'attribution: offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Informations complémentaires: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

Informations complémentaires: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

Informations complémentaires: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

Informations complémentaires: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

Informations complémentaires: Le marché est susceptible d'être soumis à tout.

ANNONCES LEGALES

COMMUNE DE CANDILLARGUES
APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le dossier de la révision générale approuvé est à disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture et à la préfecture.

AVIS D'OUVREURE D'ENQUETE PUBLIQUE
PARCELLAIRE COMPLÉMENTAIRE
Par la Société d'Équipement de la Région Montpellier-Hérault

Réalisation du projet de rénovation urbaine du quartier « Cévennes » (Petit Bard - Pergola) Phase 2 sur la ville de Montpellier

Durée d'enquête: 15 jours consécutifs, du lundi 1er au lundi 5 octobre 2012 inclus.

Lieu d'enquête: mairie de Montpellier, lieu d'imposition de l'ouvrage et siège de l'enquête, hôtel de ville, 1, place Georges-Frédéric, 34087 Montpellier cedex 2.

Supplément: Mme Françoise Fabre, architecte DPLG, urbaniste SRU est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra en personne, les observations du public aux dates et heures suivantes à la mairie de Montpellier, située hôtel de ville, 1, place Georges-Frédéric, 34087 Montpellier cedex 2.

Vous créez votre entreprise, vous voulez le faire savoir



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN D'ELECTRICITE DES RESIDENCES DE L'AGENCE LEZ

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : ACM-OPH DE LA CA DE MONTPELLIER... Mme Claudine FRÉCHE - Directrice Générale

Principales activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif.

Objet : Petits Travaux d'Entretien d'Électricité des résidences de l'Agence Lez.

Référence acheteur : 2012-164. Nature du marché : Travaux. Type de Marché : Électrotechnique. Procédure : Procédure adaptée.

Description : La consultation est passée en vertu de l'article 34 de l'ordonnance n° 2005-449 du 08/04/2005 et en application des articles 26 et 77 du Code des Marchés Publics.

Conditions relatives au contrat : Cautionnement : En raison de la nature du marché, le titulaire sera dispensé de cautionnement.

Conditions de participation : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'est dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Critères d'attribution : Critère déterminant le plus avantageux apprécié en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 70 % Prix.

Renseignements administratifs : ACM-OPH 407, av. Prof. E. Antonelli - CS 15590 34074 MONTPELLIER cedex 3

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à : ACM-OPH 407, av. Prof. E. Antonelli - CS 15590 34074 MONTPELLIER cedex 3

Remise des offres : 22 octobre 2012 à 12h00 au plus tard à l'adresse : ACM-OPH 407, av. Prof. E. Antonelli - CS 15590 34074 MONTPELLIER cedex 3

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée : Euro.

Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Si le représentant légal de la société n'est pas le signataire, un document attestant si le représentant légal de la société n'est pas le signataire, un document attestant du pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société.

Envoi à la publication : le 27 septembre 2012. Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur : http://marchés-publics.cpm-montpellier-agglou.fr

Aux termes d'une délibération en date du 28/04/2012, l'AG.F.E. des associés de la SARL TREXEX au capital de 10 000 €, 8 rue des Colombiers - 34000 MONTPELLIER, inscrit au R.C.S. de MONTPELLIER sous le numéro : 491 440 277, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis à la Géralce



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN DE SERRURERIE 2012 POUR LES RESIDENCES DE L'AGENCE LEMASSON

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : ACM-OPH DE LA CA DE MONTPELLIER... Mme Claudine FRÉCHE - Directrice Générale

Principales activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif.

Objet : Travaux de gros entretien de serrurerie 2012 pour les résidences de l'Agence Lemasson.

Référence acheteur : 2012-157. Nature du marché : Travaux. Type de Marché : Serrurerie. Procédure : Procédure adaptée.

Description : La consultation est passée en vertu de l'article 34 de l'ordonnance n° 2005-449 du 08/04/2005 et en application de l'article 26 du Code des Marchés Publics.

Conditions relatives au contrat : Cautionnement : Une retenue de garantie de 5 % sera prélevée sur les acomptes.

Conditions de participation : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'est dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Critères d'attribution : Critère déterminant le plus avantageux apprécié en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 70 % Prix.

Renseignements administratifs : ACM-OPH 407, av. Prof. E. Antonelli - CS 15590 34074 MONTPELLIER cedex 3

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à : ACM-OPH 407, av. Prof. E. Antonelli - CS 15590 34074 MONTPELLIER cedex 3

Remise des offres : 17 octobre 2012 à 12h00 au plus tard à l'adresse : ACM-OPH 407, av. Prof. E. Antonelli - CS 15590 34074 MONTPELLIER cedex 3

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée : Euro.

Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : Si le représentant légal de la société n'est pas le signataire, un document attestant si le représentant légal de la société n'est pas le signataire, un document attestant du pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société.

Envoi à la publication : le 25 septembre 2012. Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur : http://marchés-publics.cpm-montpellier-agglou.fr

AGENCE FRANÇAISE D'ASSAINISSEMENT DOMESTIQUES DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (AFAD) (AFATE ENVIRONNEMENT) SARL unipersonnelle au capital de 7 700 000 €, 23, avenue du Colonel Simon - 84400 LUNEL, RCS MONTPELLIER : 435 279 098. Suite A.G.E. du 25-05-2012 et à compter du 01-10-2012 : Transfert du siège social à : 147, rue de Méliès - Résidence Henri Fautou - 34000 MONTPELLIER, suite à la loi. Formalités au RCS de MONTPELLIER.



PRFET DE L'HERAULT

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE PARCELLAIRE COMPLÉMENTAIRE

Par la Société d'Équipement de la Région Montpellieraine Réalisation du projet de rénovation urbaine du quartier 'Cévennes' (Petit Bard - Pergola) - Phase 2 sur la ville de MONTPELLIER

Durée de l'enquête : 15 jours consécutifs - Du lundi 1er au lundi 15 octobre 2012 inclus.

Lieu de l'enquête : Mairie de Montpellier, lieu d'implantation de l'ouvrage et siège de l'enquête - Hôtel de Ville - 1, place Georges Fréche - 34000 MONTPELLIER cedex 2.

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 06:30 à 17:30. Le jeudi : de 10:00 à 19:00.

Commissionnaire Enquêteur : Madame Françoise FABRE, Architecte DPLG, Urbaniste SRIJ est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra en personne, les observations du public aux dates et heures suivantes à la Mairie de Montpellier, située - Hôtel de Ville 1, place Georges Fréche - 34000 MONTPELLIER.

Le mardi 2 octobre 2012 de 09:00 à 12:00. Le mercredi 10 octobre 2012 de 09:00 à 12:00. Le lundi 15 octobre 2012 de 14:00 à 17:00

Il recevra les déclarations faites par le public soit oralement, soit par écrit (à l'adresse : Mme le Commissaire Enquêteur - Mairie de Montpellier - Enquêteur parcellaire Phase 2 - 1, place Georges Fréche - 34000 MONTPELLIER) et les conclusions complémentaires - 1, place Georges Fréche - 34000 MONTPELLIER cedex 2, pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

En outre, le rapport et les conclusions que Mme le Commissaire Enquêteur est tenue de rendre dans les délais prévus par les textes pourront être consultés par le public en Mairie de Montpellier, ainsi qu'à la Préfecture de Hérault. Direction des Relations avec les Collectivités Locales, Bureau de l'Environnement (DRCLU) 45, place des Martyrs de la Résistance - 34000 MONTPELLIER cedex 2, pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/09/2012, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : S.C.I - Dénomination sociale : CRISTO Capital : 1 000 euros Siège social : 1452, av. des Platanes - 34270 LATTES

Objet social : Acquisition, revente, gestion et administration d'ivoire de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous seing privé du 24 septembre 2012, il a été décidé la création d'une SARL :

Dénomination sociale : SARL CALL SUD & SERVICE Capital : 1 000 euros - Apport en numéraire : 500 euros Apport en nature : 500 euros

Objet social : La commercialisation et la négociation de produits divers, boissons non alcoolisées - Poivre - Faux - Oignon - Vente de produits divers, boissons non alcoolisées.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de Montpellier. Gérant : M. KHALIL HANZAKOU demeurant 26, av. Colonel d'Amboise - 34200 BÉZIERS

METAFORA Biosystems

SAS au capital de 50 000 euros Siège social : Cas Alpha - Av. de l'Europe 34830 CLAPIERS

Suivant ASP des 22/09/2012 et 31/08/2012, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant total de 5 810 euros, par émission de 581 actions.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL "RELIO" au capital de 1 000 euros. Siège social : 7, Grand Rue - 34920 LE CRES -

Objet : La location générale, l'entretien, la gestion, l'exploitation de tous fonds de commerce à usage notamment de débits de boissons, restauration ou CHR, commerces à l'exception de ceux mentionnés ci-dessus.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de Montpellier. Gérant : M. Lionel CAMPS demeurant 5, rue Voltaire - 34920 LE CRES, nommé pour une durée indéterminée.

SNAPSHOT

SARL au capital de 21 344 euros Siège social : 9, rue Chapuis 34000 MONTPELLIER

Aux termes du PV en date du 14/09/2012, l'AG.F.E. a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité. Dépot au R.C.S. de Montpellier.

Pour avis, la Gérance

ANNEXE 3 PLAN DES COPROPRIETES

